



**HAL**  
open science

# Diversité des filières longues et dynamiques de transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires : le cas des légumineuses en région Occitanie

Cécile Guibert, Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc

## ► To cite this version:

Cécile Guibert, Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc. Diversité des filières longues et dynamiques de transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires : le cas des légumineuses en région Occitanie. *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, 2022, Quelles transitions alimentaires dans les territoires?, 96 (3), 10.4000/geocarrefour.20613 . hal-04015868

**HAL Id: hal-04015868**

**<https://hal.science/hal-04015868>**

Submitted on 29 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



**Géocarrefour**

96/3 | 2022

Quelles transitions alimentaires dans les territoires ?

---

## Diversité des filières longues et dynamiques de transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires : le cas des légumineuses en région Occitanie

*Diversity of long and dynamic sectors of transition of agri-food systems in the territories : the case of legumes in the Occitanie region*

**Cécile Guibert, Julien Frayssignes et Michaël Pouzenc**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/20613>

DOI : [10.4000/geocarrefour.20613](https://doi.org/10.4000/geocarrefour.20613)

ISSN : 1960-601X

### Éditeur

Association des amis de la Revue de géographie de Lyon

Ce document vous est offert par Université Toulouse 2 - Jean Jaurès



### Référence électronique

Cécile Guibert, Julien Frayssignes et Michaël Pouzenc, « Diversité des filières longues et dynamiques de transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires : le cas des légumineuses en région Occitanie », *Géocarrefour* [En ligne], 96/3 | 2022, mis en ligne le 03 novembre 2022, consulté le 23 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/20613> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.20613>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2022.

Tous droits réservés

---

# Diversité des filières longues et dynamiques de transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires : le cas des légumineuses en région Occitanie

*Diversity of long and dynamic sectors of transition of agri-food systems in the territories : the case of legumes in the Occitanie region*

Cécile Guibert, Julien Frayssignes et Michaël Pouzenc

---

## Introduction

- 1 La transition des systèmes agroalimentaires (Rastoin et Gherzi, 2010) apparaît comme un processus nécessaire vers un modèle de production efficient pour nourrir une population nombreuse, tout en étant durable. La durabilité du système de production est entendue comme un usage maîtrisé des ressources afin d'éviter leur épuisement, une limitation des externalités négatives (conséquences et coûts indésirables induits par l'activité agroalimentaire comme les pollutions par exemple) et une optimisation des externalités positives (comme la gestion des risques naturels par l'entretien des milieux par le pastoralisme, les aménités paysagères ou encore le stockage de carbone dans les sols) (Coulon et Meynard, 2011 ; Griffon, 2017). Cette acception de la transition du passage d'un modèle non-durable vers un modèle durable (Murua et Laajimi, 1995) sous-entend un ensemble de changements à la fois de pratiques (Altieri, 1995), mais aussi de gouvernance (Lamine *et al.*, 2009 ; Fares *et al.*, 2012). Dans ce cadre, les transitions des systèmes agroalimentaires ont été analysées par le modèle MLP (multi level perspectives) comme un processus de changement progressif à plusieurs échelles, induit par des innovations sociotechniques conduisant à des transformations du régime dominant (Geels, 2002). Issu de travaux d'économistes sur les transitions

sociotechniques et le management de la transition, ce modèle est aujourd'hui particulièrement mobilisé pour décrire les transitions des systèmes agroalimentaire, en économie, en agronomie, et globalement dans le champ très actif des études sur la durabilité (El Bilali, 2019). Il s'est également nourri de la théorie des pratiques sociales, qui explique comment celles-ci se diffusent, se transforment et sont adoptées par un nombre croissant d'individus (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013). Il s'agit d'un référentiel qui se diffuse à mesure que le champs des *sustainability transitions* prend de l'épaisseur. Dans ce cadre les approches géographiques apparaissent complémentaires, en ce qu'elles permettent une approche multiscalaire de filières longues, avec une attention accrue portée à la territorialisation des systèmes d'acteurs. Nous proposons ici de contribuer à ces approches.

- 2 Au-delà de la description de la transition comme processus de changement, ses modalités restent incertaines et posent question quant aux formes organisationnelles nécessaires et aux échelles d'action pertinentes, mais aussi sur son contenu même (Goulet et Ménard, 2012). Il existe tout de même un socle commun partagé en deux dimensions principales. D'une part, la transition est en pratique souvent synonyme de transition agroécologique (Stassart *et al.*, 2012 ; Lubello *et al.*, 2017). D'autre part, la territorialisation des systèmes agroalimentaires apparaît comme une dimension importante. Cela fait écho à l'affirmation des territoires comme échelle d'action pertinente et à l'attention portée à la reterritorialisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire depuis les années 2000 (Laganier *et al.*, 2002 ; Rieutort, 2009). Ces processus sont visibles notamment dans la littérature sur les systèmes alimentaires territorialisés (Rastoin et Gherzi, 2010).
- 3 Beaucoup de travaux qui s'intéressent à la transition alimentaire se focalisent justement sur l'étude des circuits-courts de proximité (Marsden *et al.*, 2000 ; Chiffolleau, 2019) comme formes susceptibles de porter cette transition, ou sur les systèmes alimentaires territorialisés dans leur ensemble. Il semble pourtant essentiel d'envisager également le rôle des filières dites longues dans les territoires, puisqu'elles représentent aujourd'hui encore l'essentiel du secteur agricole et agroalimentaire, et parce qu'elles aussi sont fondées sur des formes d'ancrage territorial (Malderieux *et al.*, 2017 ; Guibert *et al.*, 2020). En effet, si en France un exploitant sur cinq commercialise sa production en circuit-court, quatre sur cinq ne le font pas. Pour une grande partie d'entre eux, la vente en circuit court ne représente d'ailleurs qu'une faible part de leur chiffre d'affaires (Agreste, 2012). Ces filières longues sont en outre actrices de la transition agroécologique à des degrés divers, ou du moins se positionnent par rapport à ce qui s'impose comme un processus souhaité de transformation du modèle agricole (ADEME, 2016).
- 4 Derrière cette dénomination générique de « filières longues », coexistent des objets extrêmement hétérogènes. On peut par exemple distinguer des filières standardisées, des filières sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), mais aussi des filières adhérentes à de nouvelles démarches dites responsables. Cette diversité laisse supposer un ensemble de positionnements vis-à-vis de la transition agroécologique et de stratégies d'ancrage territorial. Au vu de ces constats, la question centrale de cet article est donc de comprendre en quoi les stratégies d'ancrage mises en œuvre par les filières longues pour répondre aux défis agroécologiques sont porteuses de transitions dans les territoires.

- 5 La réflexion porte plus spécifiquement sur les échelles et les degrés d'ancrage pertinents pour penser la question de la territorialisation des productions agricoles. C'est en effet précisément l'un des objectifs de la transition alimentaire. Dans ce cadre, la territorialisation des légumineuses apparaît comme un levier de transition, tant d'un point de vue agronomique (couverts végétaux, apports d'azote au sol, alimentation des animaux), qu'alimentaire (qualités nutritionnelles, équilibres entre protéines animales et végétales) (Schneider et Huyghe, 2015). Elle répond également à des enjeux politiques à diverses échelles : autonomie protéique à l'échelle nationale et internationale, autonomie alimentaire et résilience des systèmes de production à l'échelle des territoires et des exploitations.
- 6 Cet article présente une mise en perspective de deux formes d'organisations productives en région Occitanie, où la question de la territorialisation des légumineuses se pose dans un cadre politique favorable. Le développement de ces productions s'inscrit en effet dans l'un des axes de la stratégie régionale de l'innovation (SRI) comme levier de la territorialisation des protéines, pour une meilleure durabilité du secteur agroalimentaire<sup>1</sup>. D'une part, il s'agit du projet FILEG, projet multi-partenarial pour le développement des productions de légumineuses en région Occitanie, caractérisé par des relations de partenariat entre des filières standardisées et des échelles d'action variées qui lui permettent de s'inscrire dans une économie régionale plus large. D'autre part, la filière Haricot tarbais IGP label rouge est caractérisée par un ancrage territorial fort, une organisation et des règles collectives formelles, et pour laquelle se pose aujourd'hui la question d'une plus grande ouverture vers l'économie locale. Si l'on ne peut pas réellement dresser de comparaison, la mise en perspective de ces deux cas illustre la diversité des trajectoires de filières longues pour la territorialisation des légumineuses en Occitanie.
- 7 Il s'agit d'aborder la transition alimentaire des territoires par le concept d'ancrage territorial (Zimmermann, 2005), en se situant dans le champ théorique de la proximité géographique et organisationnelle (Torre, 2009). Le matériau de cette étude provient de deux mémoires de recherche et du terrain exploratoire d'une thèse en cours en géographie. Il tente de combler un manque de travaux articulant l'analyse des filières longues et l'ancrage territorial sur des questions de transition des systèmes agroalimentaires. Il s'inscrit également dans un contexte de fortes remises en cause et d'interrogations sur la pérennité des démarches sous SIQO comme forme efficace d'organisation de productions ancrées, souvent considérées comme intrinsèquement durables par leurs acteurs.
- 8 Ainsi, il s'agira dans un premier temps d'envisager les conséquences de ce contexte de transition sur l'organisation des filières dites longues et des réponses que celles-ci apportent en matière d'ancrage territorial. Puis, après avoir présenté la méthode de recueil des données, les résultats liés aux trajectoires des deux organisations collectives évoquées précédemment seront exposés. Ces résultats seront discutés dans un troisième temps au travers de deux lignes de force : l'action collective et sa capacité à atteindre les objectifs de transition, puis les échelles pertinentes pour la territorialisation des productions.

## Des filières et des territoires face à la transition des systèmes agroalimentaires

- 9 Les filières longues s'inscrivent dans un même contexte de transition de l'agriculture vers des modes de production plus durables. Nous verrons comment ce changement de cadre vient interroger le rapport au territoire de ces filières, par l'investissement simultané de nouvelles échelles d'action et de nouvelles formes de coopération, entraînant des recompositions de leur ancrage territorial.

### Un contexte de transition commun à l'ensemble des filières longues

- 10 L'objectif de transition d'un modèle agricole productiviste vers un modèle plus durable s'est imposé dans le secteur agricole dans son ensemble, au moins dans le discours politique (Arrignon, 2020). Il n'est plus cantonné à une vision alternative (Le Pape, 1978) mais laisse supposer un changement global, bien que progressif, des filières agroalimentaires. Ce nouveau cadre se compose d'une part d'une attention portée à la territorialisation des productions (Rieutort, 2009) comme composante de la durabilité des systèmes agroalimentaires, et d'autre part d'une appropriation de la transition agroécologique par les pouvoirs publics, notamment par le Ministère de l'Agriculture à partir de 2012.
- 11 Si la recherche de compétitivité demeure un objectif important, celui-ci se fonde toutefois sur des arguments nouveaux, comme la contribution de l'agriculture à la biodiversité (Arrignon et Bosc, 2017) ou l'agroécologie (Arrignon, 2020). Des acteurs du modèle dominant se sont ainsi positionnés par le passé en réaction aux courants agricoles alternatifs (tels que l'agriculture biologique) à travers l'agriculture raisonnée par exemple dès la fin des années 1990 (Bonny, 1997). Aujourd'hui, la multiplication des démarches de certification portées notamment par les acteurs des filières standardisées semble être le signe d'un positionnement plus affirmé vis-à-vis à la transition agroécologique. Mises en œuvre par des opérateurs de l'agroalimentaire, de la grande distribution ou même par des collectifs spécifiques<sup>2</sup>, ces démarches sont toutes fondées sur des principes communs : une logique de progrès, la certification par un tiers, une recherche accrue de transparence, une contractualisation avec l'amont (ADEME, 2016). La puissance publique s'est également emparée de cet impératif de transition, comme en témoigne la création en 2011 de la certification environnementale des exploitations et du label HVE (Haute Valeur Environnementale), codétenu par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Transition Ecologique.
- 12 Ces nouvelles démarches viennent désormais cohabiter avec les démarches plus anciennes fondées sur les labels officiels, déjà largement utilisées par les acteurs des filières longues. L'organisation collective autour d'un Organisme de Défense et de Gestion (ODG) a permis la protection de produits typiques liés à des savoir-faire et à un terroir déterminé d'une part (Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1935 en France, Appellation d'Origine Protégée et Indication Géographique Protégée depuis 1992 en Europe), et de produits de qualité supérieure d'autre part (label rouge depuis 1962). Historiquement, ces filières ont été construites pour la protection des productions typiques face aux usurpations (Sylvander *et al.*, 2007), mais aussi comme un moyen de différenciation sur le marché. Elles se sont enrichies d'une dimension territoriale, par la reconnaissance de leur rôle structurant pour les territoires ruraux fragiles

notamment (Dubeuf, 1996 ; Paus et Reviron, 2010) et à ce titre ont été largement étudiées par les chercheurs ruralistes.

- 13 La typicité et le lien entre la qualité des produits et les qualités naturelles d'un terroir confèrent une image à ces produits, les liant à leur environnement, tant social que naturel et paysager (Salomon, 1999). Les filières sous SIQO tirent de leur ancrage territorial et de la mobilisation du terroir un sentiment de durabilité « par nature » intrinsèque. Leurs cahiers des charges ont pourtant été imaginés pour d'autres objectifs, fondés sur des obligations de moyens plus que de résultats. Aujourd'hui, à l'instar des filières standardisées, elles sont confrontées à ce nouveau cadre de la transition agroécologique et sont amenées à produire la preuve de leur durabilité. Dans ce sens, des diagnostics sont déployés pour mesurer la durabilité de ces filières (INAO, 2019). Celles-ci se retrouvent concernées du fait de leur grande sensibilité au changement climatique découlant de leur territorialisation et de modes de production basés sur les ressources territoriales. Dans un contexte d'affirmation de la transition agroécologique, l'ancrage territorial des acteurs et des filières semble articulé à cette dynamique. Si les filières sous AOC-AOP et IGP apparaissent comme ancrées par définition, toutes les filières agroalimentaires connaissent une forme d'ancrage territorial, à des degrés différents.

## Des filières longues aux formes d'ancrage territorial diverses

- 14 En effet ce rapport au territoire s'opère ne serait-ce que pour le choix de leur localisation et de leur approvisionnement. Celui-ci répond à des critères de compétitivité et de minimisation des coûts de transport avant tout, mais qui n'effacent pas leur lien au territoire (Torre *et al.*, 2013). En effet, la recherche de proximité géographique et organisationnelle pousse les firmes à s'ancrer dans certains territoires où d'autres firmes sont déjà présentes par exemple (Veltz, 1993). Elles cherchent également à bénéficier des ressources territoriales et des aménités des espaces ruraux en particulier. Cette forme de localisation entraîne en retour une dépendance au territoire d'ancrage (Torre *et al.*, 2013). Les travaux en économie et géographie de la proximité démontrent que c'est en partie pour cette raison que dans le secteur agroalimentaire beaucoup d'entreprises choisissent de rester localisées dans des villes moyennes afin de bénéficier à la fois des avantages offerts par les métropoles en termes d'effets d'agglomération et de connectivité, et par les espaces ruraux en termes d'image et de proximité avec les ressources agricoles (Labrousse et Lévy, 2019).
- 15 Au-delà des facteurs de localisation, l'ancrage territorial des filières longues est lié à la définition même de l'agriculture, comme secteur productif mais aussi comme activité multifonctionnelle. Suite à la modernisation et à la spécialisation, l'agriculture a été globalement restructurée en bassins de production et connaît une certaine forme de déterritorialisation, au profit d'une concentration spatiale et d'un allongement des filières agroalimentaires. Mais dans le même temps, l'agriculture a connu une forme de reterritorialisation, construite entre autres autour des logiques de patrimonialisation et d'une aspiration à une activité plus durable (Rieutort, 2009).
- 16 Pour ce qui est des filières sous SIQO, le rapport au territoire est d'une intensité plutôt moyenne pour le label rouge, forte pour les IGP, et enfin très forte pour les AOC-AOP (Pouzenc *et al.*, 2007). Pour ces dernières, la localisation de la production est définie et leur démarche collective volontaire se construit autour de l'affirmation d'un lien au

terroir. Pour les AOC-AOP en particulier, l'ancrage est intrinsèque à la production, puisqu'il s'agit d'une production typique, « identitaire », où la référence spatiale fait partie intégrante du produit (Pecqueur, 2001). A l'inverse, les acteurs de ces filières convoquent également les aménités de leur territoire pour les incorporer à leur produit (Couzinet *et al.*, 2002). La relation entre filière SIQO et territoire est donc réciproque (Frayssignes, 2008).

- 17 Ainsi, la diversité des filières longues porte à considérer les questions d'articulation des échelles d'action pertinentes pour envisager leur implication dans des dynamiques de transition. Sur ce point, une littérature géographique et économique sur les systèmes agroalimentaires localisés et sur les systèmes alimentaires territorialisés s'est développée (Muchnik *et al.*, 2007 ; Rastoin et Gherzi, 2010), envisagés comme des alternatives territorialisées à un système globalisé. Ils sont des modes d'organisation de l'action collective jugés propices à un développement plus durable (Fournier et Muchnik, 2010).
- 18 Dans la continuité de ces réflexions, des travaux récents ont abordé les changements organisationnels des filières et le rôle de l'innovation dans la transition des systèmes agroalimentaires (Galliano *et al.*, 2017). Les productions de légumineuses permettent d'illustrer particulièrement cet encastrement entre les stratégies d'ancrage et de transition agroécologique, à la fois du point de vue des stratégies d'acteurs des filières agroalimentaires qui choisissent de les développer, et des qualités agroenvironnementales de ces productions. Si l'étude du développement des productions de légumineuses est peu investie par les géographes, au profit d'approches plus économiques et davantage centrées sur les processus d'innovation, il semble pourtant pertinent de s'intéresser à l'articulation entre les dynamiques de transition et les recompositions de l'ancrage territorial des filières, dans le prolongement d'anciens travaux sur la territorialisation du développement durable et les territoires d'action pertinents (Jollivet, 2002 ; Mancebo, 2006).

## Portrait de deux organisations collectives de production de légumineuses en région Occitanie : les filières FILEG et la filière haricot tarbais

- 19 Dans cette partie, nous proposons de confronter deux exemples d'organisations collectives de production de légumineuses en Occitanie : le projet FILEG et la démarche IGP label rouge Haricot tarbais (département des Hautes-Pyrénées). Cette mise en regard cherche à interroger les modes d'action collective et les stratégies d'ancrage pertinentes pour la transition agroécologique.

### Contexte de l'étude et méthode

- 20 Le contexte politique national et régional actuel est porteur pour les légumineuses. Leur développement vise à répondre aux enjeux d'indépendance protéique en élevage, notamment pour la diminution des importations de tourteaux de soja (Hache, 2015). Elles sont également promues par la FAO pour l'alimentation humaine, et plus largement pour leurs bienfaits agronomiques (Schneider et Huyghe, 2015). Aujourd'hui en France les productions de haricots secs, de pois chiches et de lentilles sont



intégralement destinées à l'alimentation humaine, quand les productions de lupins, soja, féveroles et pois protéagineux fournissent l'industrie agroalimentaire en tant qu'ingrédients, l'alimentation animale ou l'export. La région Occitanie représente le principal bassin de production de pois chiche et de soja en France<sup>3</sup>. Le développement de ces productions est ainsi régionalement promu par la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI), dans son axe intitulé « alimentation saine durable et territorialisée<sup>4</sup> ».

- 21 Malgré ce contexte politique, le développement des légumineuses se heurte à un certain nombre de freins, techniques d'une part, mais aussi étroitement liés aux contextes territoriaux des bassins de production d'autre part. Il est en effet fortement conditionné par la présence de débouchés sur le territoire concerné, mais aussi par la possibilité d'accompagnement technique. On identifie ainsi l'existence de conditions territoriales nécessaires par la mise en avant de différences de hiérarchisation des freins et des leviers d'action selon les régions d'étude, les spécialisations agricoles structurantes de ces bassins de productions, mais aussi selon les débouchés, les réseaux organisationnels déjà présents. Il existe dès lors un besoin d'accompagnement territorialisé pour ces productions, déployé simultanément à plusieurs échelles (Mawoisi *et al.*, 2017). Au-delà des spécialisations régionales, l'un des freins majeurs au développement de ces productions réside dans la logistique particulière qu'elles nécessitent (stockage, semences spécifiques sur lesquelles la recherche variétale est parfois insuffisante, outils de transformation) et dans la coordination entre acteurs (Magrini *et al.*, 2013 ; Meynard *et al.*, 2013).
- 22 Le projet FILEG (FilièreLEGumineuses) émerge entre 2017 et 2018, suite au lancement de la filière protéine en Occitanie. Il est construit par des acteurs institutionnels, des acteurs de la recherche et des acteurs privés agricoles (accompagnement technique, interprofessions). L'ambition est de faciliter l'émergence d'une filière structurée à échelle régionale par le développement de partenariats entre les filières agricoles existantes, en construisant une gouvernance dédiée. Pour la région Occitanie il s'agit d'un projet pilote permettant d'expérimenter la co-construction d'un projet territorial avec les acteurs des filières. L'objectif est ici de mettre en perspective cette forme d'organisation hybride avec une organisation plus traditionnelle : la filière IGP label rouge Haricot tarbais, structurée autour d'une coopérative depuis 1988 (Coopérative pyrénéenne des producteurs de Haricot Tarbais), puis d'un Organisme de Défense et de Gestion à partir de 1988 (Association Interprofessionnelle du Haricot Tarbais).
- 23 Le matériau nous permettant de les mettre en regard provient de deux mémoires de recherche (Guibert, 2019) consacrés aux enjeux territoriaux de la territorialisation des légumineuses à l'échelle régionale. Il se fonde sur une quinzaine d'entretiens semi-directifs avec des personnes ressources, la réalisation d'un stage au sein d'une des structures fondatrices du projet et sur l'observation participante de certaines de ses phases (comités de pilotage et techniques, ateliers collectifs). La participation directe au projet par le biais de ces réunions et ateliers a donné accès à une forme d'information qualitative spécifique. Les entretiens ont quant à eux permis de confronter le point de vue des acteurs porteurs de projet et de mieux saisir les enjeux sous-jacents à la création du collectif FILEG. Les éléments relatifs à la filière haricot tarbais proviennent d'entretiens semi-directifs menés avec les acteurs de l'ODG, ainsi que de travaux d'étudiants de l'École d'Ingénieurs de Purpan<sup>5</sup>.

- 24 Si la possibilité de comparaison est limitée, leur mise en perspective se révèle intéressante sur les aspects organisationnels et les questionnements quant à la territorialisation de ces productions. En effet, elle permet d'interroger la capacité des filières sous SIQO à s'inscrire dans le cadre de la transition, ainsi que les différences d'organisation que cela implique par rapport à un projet comme FILEG. L'objectif est donc la mise en regard de deux formes d'organisations collectives, ceci d'autant plus que la filière haricot tarbais s'est engagée dans le projet FILEG. Concrètement, pour pallier cette hétérogénéité, la méthode adoptée a pour objectif de procéder aux mêmes étapes de description de ces objets. Il s'est agi dans un premier temps d'aborder les facteurs à l'origine du projet FILEG et de la filière haricot tarbais, ainsi que les grandes étapes de leur structuration et leur trajectoire de territorialisation. Dans un second temps, les enjeux pour l'avenir, les objectifs et résultats en matière de transition ont été mis en lumière.

### Des trajectoires territoriales spécifiques aux formes multiples

- 25 Le projet FILEG fait suite au succès des journées des Légumineuses Grand Sud, organisées par des acteurs du secteur des protéines végétales, de la recherche et des associatifs en 2016, année consacrée par la FAO comme année internationale des légumineuses. Elles avaient ainsi créé l'opportunité d'une réflexion sur une coopération à échelle régionale, dans un moment propice aux projets territoriaux sur les protéines végétales. FILEG a été ensuite structuré en trois phases : une première phase de mobilisation d'acteurs régionaux et de co-construction entre 2017 et 2019, une deuxième phase de réflexion sur la gouvernance, et enfin une troisième phase de mise en œuvre. À l'origine, le projet était porté par un petit groupe de facilitateurs publics et privés qui ont commencé par solliciter les acteurs régionaux potentiellement intéressés par une structuration commune, qu'il s'agisse d'entreprises de transformation, de coopératives, d'agriculteurs, d'interprofessions ou de structures d'accompagnement technique et de collectivités<sup>6</sup>.
- 26 Les porteurs de projet ont organisé des temps de travail collectifs afin de faire émerger les besoins et les leviers d'action rendus possibles par une coordination régionale. Ils ont pris la forme d'ateliers participatifs organisés entre 2018 et 2020. À l'issue de ces ateliers, les acteurs qui le souhaitaient se sont engagés pour la signature d'une charte d'engagement individuel, puis d'une charte collective recensant les principes communs de leur coordination. En 2020, on comptait ainsi 42 structures signataires relevant principalement de la coopération agricole, du négoce, de l'activité de semencier et de la transformation agroalimentaire. Dans ce consortium, l'implication des coopératives d'Occitanie – et plus largement du grand Sud-Ouest de la France – a été très forte (Qualisol, CAPA, CAPEL, CAPLA, Gersycoop, Val de Gascogne, Arterris, Agro d'Oc, Euralis, Unicor). Toutefois, le projet a la particularité d'avoir attiré également des acteurs hors du cadre régional, en recherche de contractualisation et de sécurisation de leurs débouchés (Deleplanque) ou pour leur approvisionnement, comme Bonduelle par exemple (Guibert, 2019).
- 27 Bien qu'hétérogènes du fait de leur taille notamment, ces acteurs sont issus de filières longues standardisées. Ils déploient collectivement des stratégies d'ancrage autour d'objectifs productifs communs, misant sur la complémentarité des filières, ainsi que sur la mutualisation des moyens pour le développement des légumineuses. Si les

différents acteurs impliqués ne se caractérisent pas a priori par un lien à un territoire précis, ils mettent en œuvre un ancrage fondé sur la proximité géographique ou organisationnelle. Ils semblent déployer la territorialisation de certaines de leurs activités au travers de FILEG, en envisageant la région, au sens large, comme un bassin de production et de transformation. Les ateliers ainsi que la formalisation d'une charte collective ont exprimé la volonté de formaliser une coordination souple et de conjuguer une approche à la fois sectorielle et territoriale. L'ambition du collectif est de se doter d'une gouvernance dont les modalités seront décidées en commun lors de nouveaux ateliers. Il s'inspire également du modèle coopératif, en imaginant des possibilités de contractualisation entre acteurs, mais aussi en pensant la fourniture de services collectifs sur les différents axes techniques et organisationnels identifiés en ateliers. Au-delà des acteurs productifs, certaines chambres d'agriculture mais aussi des acteurs de la recherche se sont également engagés dans la démarche.

- 28 La filière haricot tarbais s'est donc inscrite dans ce projet multi-partenarial à l'initiative de la coopérative agricole afin d'investir un nouveau réseau d'acteurs à une échelle plus large que celle de l'aire d'indication géographique. Cette participation à un mode de coordination hors du cadre de l'ODG est intéressante et montre les chevauchements qui peuvent exister entre plusieurs types d'action collective et d'ancrage territorial. La filière se structure à partir de 1986, autour des producteurs du Groupement d'études et de développement agricole (GEDA) de Tarbes-Sud, avec l'appui de la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées, pour la relance de cette production. Aujourd'hui la filière est organisée autour d'une coopérative qui assure la collecte, le tri et la commercialisation, d'un syndicat de producteurs indépendants et d'une ODG pour le contrôle des cahiers des charges. Elle regroupe une soixantaine de producteurs principalement en grandes cultures, pour lesquels le haricot tarbais constitue une activité parmi d'autres. En amont, l'ODG travaille avec le conservatoire botanique pyrénéen, situé à Bagnères de Bigorre, pour la conservation de ses variétés de haricot. Elle est également en lien avec Initiatives Pyrénées, issu de l'ancien Comité départemental de développement économique (CDDE), pour le recrutement d'une partie des 300 à 400 travailleurs saisonniers chaque année. En aval, la coopérative fournit Pyren'Alliance, unité de transformation basée à Tarbes et codétenue par la coopérative. La coopérative fournit également le grossiste Métro, des conserveurs, des GMS, des primeurs et des épicerie fines, et exporte environ 5 % de sa production. Les quelques producteurs indépendants assurent quant à eux leurs débouchés (moins de 10 % des volumes totaux), le plus souvent en vente directe.
- 29 Le haricot tarbais est fondé sur un lien au terroir, dans sa double acception : facteurs naturels (climats, sols), mais aussi culturels, autour de savoir-faire locaux et d'un mode de production traditionnel. Cette activité a été mise à mal par la modernisation agricole et le développement d'une culture intensive de maïs. Elle a été relancée avec la volonté de sauvegarder à la fois une plante locale (variété Alaric) et une culture traditionnelle et manuelle. Les acteurs qui ont posé les fondations de la filière ont construit un argumentaire scientifique afin de justifier les qualités que le haricot tire de son terroir. Il s'est agi d'effectuer un travail de sélection de la bonne variété, locale et adaptée, mais aussi de mettre en place des analyses de sol dans le cahier des charges IGP. Ces analyses à la parcelle viennent ajouter un nouveau critère d'ancrage au-delà de l'aire IGP : seules les parcelles qui répondent aux critères de sol définis peuvent prétendre à la labellisation.

- 30 Si le lien au terroir est une assise de l'ancrage territorial de la filière, le lien aux acteurs du territoire est plutôt faible. La filière apparaît aujourd'hui en rupture avec la chambre d'agriculture : « *On est la seule filière aujourd'hui du département qui n'est plus rattachée à la chambre d'agriculture. On est indépendants* » (un responsable de la filière). En outre, elle ne semble pas liée aux autres filières de qualité du département, et les acteurs ont le sentiment qu'il n'existe pas d'esprit du collectif sur le territoire : « *On est sur un département où il n'y a jamais eu trop d'échanges ni trop de solidarité, sur le piémont pyrénéen, il y a les Catalans et les Basques et après entre les deux ce sont des démarches, nous on est en plein cœur mais on n'a jamais su créer du collectif* » (un responsable de l'ODG).
- 31 Cette situation se traduit notamment par relatif éclatement du collectif. Tous les producteurs ont été liés à la coopérative du haricot tarbais à un moment de l'histoire de la filière, mais un groupe s'en est séparé en 2005 et a formé un syndicat de sept producteurs indépendants. Deux autres producteurs se sont également installés hors du syndicat et vendent en direct. Ainsi, si l'attachement à la production est plutôt fort, le lien au modèle coopératif est plus fragile : « *Le haricot tarbais, ils aiment ça et ils en font, ça leur rapporte vraiment quelque chose sur l'exploitation, je ne dis pas le contraire. Mais 90 % de leur temps d'activité n'est pas lié au haricot tarbais* » (un responsable de la coopérative). Pour l'ODG, le caractère secondaire de cette production saisonnière et considérée comme un complément de revenu ne favorise pas l'investissement dans la vie du collectif. Aujourd'hui la filière tente de s'ancrer davantage par le développement de ses liens avec les acteurs locaux et régionaux et par la diversification. Des liens forts ont toujours existé avec des acteurs de la recherche et de l'enseignement régional, à l'origine pour la construction du cahier des charges mais aussi aujourd'hui par le travail avec des lycées hôteliers ou des écoles d'ingénieurs.
- 32 C'est ainsi que la coopérative a pour projet la diversification de ses activités, en lien avec des débouchés locaux, comme le développement d'une production de pomme de terre à destination de la restauration collective. Dans un contexte agricole départemental fragilisé (faible valorisation des productions, vieillissement de la population), un premier partenariat a été mis en place en 2018-2019 entre la coopérative et le pôle ESAT / ADAPEI 65<sup>7</sup>. Au-delà de ses missions d'accompagnement et de soin, la structure possède en effet une exploitation maraîchère de 5 ha, ainsi qu'une activité de transformation de légumes pour les cantines scolaires et les maisons de retraites. Le partenariat se fonde sur des intérêts convergents. Pour l'ESAT / ADAPEI 65, il s'agit de renforcer son activité auprès d'un nouveau client. Pour la coopérative, le développement d'une filière pommes de terre s'inscrit dans une perspective de diversification de l'activité de ses adhérents, dans une structure fragilisée par une monoproduction qui demeure fortement dépendante des aléas climatiques. L'initiative a été tout récemment consolidée par l'arrivée de l'entreprise Les Petits Fruits, spécialisée dans la fabrication de confitures, liqueurs et apéritifs et localisée à Bagnères de Bigorre. Pour la coopérative, la diversification s'opérerait ici vers les myrtilles, les framboises et les mûres, avec un projet de mutualisation de l'activité commerciale. L'entreprise bénéficierait quant à elle d'une relocalisation de son activité de *sourcing* : « *L'objectif, c'est d'avoir un nouvel approvisionnement plus local qui se substituerait à des appros qu'on a plus lointains, dans la Vallée du Rhône et les Pyrénées Orientales. Le local c'est très important, le problème c'est que nous pour avoir les myrtilles au standard qualité qu'on veut, on va ponctuellement les acheter en Pologne. Ça c'est gênant et on voudrait évoluer* » (un responsable de l'entreprise Les Petits Fruits).

- 33 Par l'intermédiaire de sa coopérative, la démarche IGP label rouge Haricot Tarbais tend ainsi à s'inscrire dans un projet de territoire fondé sur la qualité alimentaire et l'équilibre nutritionnel, l'emploi, la création de valeur, l'inclusion sociale et le handicap. Ce projet vient renforcer la stratégie de transition de la filière.

## La transition des systèmes agroalimentaires dans les territoires et ses échelles

- 34 À l'issue de ces deux portraits, il apparaît que les acteurs initient des coopérations hors de leurs champs d'action habituels, autour de nouvelles manières de s'ancrer : à une échelle régionale voire nationale pour les acteurs du projet FILEG, hors du cadre de l'ODG et de l'aire IGP pour le haricot tarbais. Il s'agit désormais d'identifier les avancées réalisées, mais aussi les difficultés et les risques rencontrés par ces deux collectifs.

### Une coopération entre acteurs fondée sur des motivations distinctes

- 35 Dans un premier temps, les objectifs poursuivis sont différents. Les porteurs du projet FILEG cherchent à répondre à des enjeux alimentaires et agricoles régionaux liés aux légumineuses, en organisant un collectif aux règles souples et construits sur le partage de besoins. Ils créent ainsi des conditions qu'ils jugent favorables à des formes de contractualisation. Les acteurs qui s'y impliquent tentent eux de répondre à ces objectifs, mais aussi de satisfaire leur stratégie propre, notamment de différenciation sur le marché. Avec un territoire de référence peu défini et la participation d'acteurs hors Occitanie, ce projet met particulièrement l'accent sur la proximité organisationnelle entre les acteurs et la création d'un réseau. Ceux-ci s'efforcent de se doter des avantages d'une coopération souple, sans les contraintes de localisation ou de cahier des charges SIQO par exemple. Les acteurs s'ancrent tout de même pour des raisons productives, et s'organisent avec le soutien des pouvoirs publics régionaux. Cette forme d'engagement a pour avantage d'inciter fortement les acteurs à s'impliquer, en leur laissant notamment la possibilité de se retirer quand bon leur semble. Les porteurs de projet soulignent en effet qu'une coordination trop forte pourrait constituer un frein à l'implication des acteurs visés : *« Pour moi, le risque c'est de vouloir faire quelque chose de structuré, parce qu'on en a vu beaucoup des choses comme ça et finalement les gens qui sont censés l'organiser s'éloignent de plus en plus du terrain. Ça devient une grosse machine qui est trop lourde à bouger et [...] pour que les gens s'approprient des démarches qui vont induire un changement, il faut que ça vienne des acteurs du terrain »* (une responsable d'une structure porteuse de projet). Cette forme d'agilité comporte cependant des risques de déséquilibre entre les acteurs et d'opportunisme en cas de faiblesse de la coordination collective (Fares *et al.*, 2012). Ces risques concernent également l'évincement potentiel de certains d'entre eux et la relégation des critères de durabilité au second plan. De manière globale, une asymétrie de pouvoir dans la coopération risque de se créer, la logique concurrentielle pouvant alors prendre le pas sur la coopération.
- 36 Dans un second temps pour la filière haricot tarbais, investir de nouvelles formes d'ancrage territorial et de nouvelles coopérations répond avant tout à un enjeu de pérennité d'un collectif existant. Elle fait en effet face à un contexte de difficulté de

renouvellement des exploitations et d'adhésion à l'ODG, de difficultés d'engagement dans le collectif de manière globale, mais aussi de variabilité forte des volumes de production. La coopérative, acteur principal de la filière, cherche donc des leviers d'action à d'autres échelles. La diversification des productions, l'ouverture de la filière vers l'économie locale et la participation au projet FILEG sont autant de tentatives d'hybridation avec d'autres types d'acteurs, et de coopérations hors du cadre de la filière. Cette stratégie fait écho à une dynamique plus large des coopératives agricoles, mettant en œuvre une diversité de stratégies de développement notamment par la diversification de leurs activités, pour résister à un nouveau contexte concurrentiel et réglementaire (Filippi *et al.*, 2008).

## L'articulation des échelles pour la territorialisation des productions

- 37 L'articulation entre les deux démarches est au croisement de deux logiques d'ancrage, mais surtout d'une combinaison de plusieurs échelles d'action. L'innovation du projet FILEG réside dans son association d'une approche très sectorielle et d'une approche plus transversale, qui se veut ancrée au territoire régional. La démarche de la filière haricot tarbais permet quant à elle d'une part de s'ouvrir vers l'économie et l'emploi local par les projets de diversification de la coopérative, et démontre d'autre part l'ouverture d'une filière longue vers une logique proche de celle des circuits de proximité. D'une manière plus globale, le projet FILEG pourrait permettre d'améliorer l'autonomie régionale en protéines, en activant un ensemble d'échelles d'action (contractualisation, mutualisation de moyens, recherche de débouchés), ainsi qu'une coordination des acteurs productifs et des pouvoirs publics dans une forme de gouvernance des filières légumineuses. Les acteurs des filières pourraient s'appuyer sur un réseau d'acteurs territorialisé soutenu par les pouvoirs publics, capable lorsque nécessaire de parler d'une seule voix, mais dont les acteurs restent largement libres. Bien que les effets de ce projet restent encore largement inconnus, il permet de penser les enjeux du développement des légumineuses à plusieurs échelles, ce qui apparaît comme particulièrement nécessaire pour le développement de ces productions (Mawoisi *et al.*, 2017).
- 38 Cette question de la gouvernance et des échelles est centrale pour faire des légumineuses des leviers pour la transition agroécologique, notamment parce que ces productions peuvent être complémentaires des productions animales, que ce soit pour l'alimentation humaine, pour la qualité de l'alimentation du bétail, pour l'équilibre des agrosystèmes à l'échelle des exploitations ou pour l'autonomie protéique des élevages (Schneider et Huyghe, 2015). Il s'agit concrètement de concilier deux types de relocalisation des protéines pour répondre à des logiques spatiales différentes (Frayssignes *et al.*, 2021). D'une part, penser le développement des légumineuses pour l'élevage pourrait permettre d'améliorer l'autonomie protéique et fourragère des exploitations agricoles, dans un contexte de pression forte du changement climatique sur les ressources en herbe. D'autre part, une relocalisation régionale voire nationale des productions de légumineuses pourrait permettre de penser l'autonomie protéique de manière plus large, dans un contexte de forte dépendance aux importations de tourteaux soja (Hache, 2015).

## Conclusion : la combinaison des échelles d'action comme moteur de transition dans les territoires par les acteurs des filières longues

- 39 Les filières longues sont des structurations collectives déterminantes si l'on veut considérer les dynamiques de transition alimentaire dans les territoires. Il est fondamental de comprendre les changements de ces organisations, à la fois parce qu'elles sont incontournables, parce qu'elles se positionnent comme actrices de la transition, par leur communication, leurs discours, mais aussi par l'orientation de leurs pratiques. Le point de départ a été d'interroger ce rapport entre les dynamiques de transition portées par les acteurs des filières longues et leur forme d'ancrage territorial. La littérature, particulièrement de la proximité et de l'ancrage territorial, souligne que ces filières entretiennent diverses formes de rapports au territoire. Il s'agit d'un facteur de choix pour la localisation de leurs activités, à proximité des ressources issues de l'espace rural, et cela leur permet de constituer des réseaux productifs et institutionnels fondés sur leur proximité organisationnelle avec d'autres acteurs. Ces diverses formes de rapport au territoire, d'ancrage et de dépendance plus ou moins forts, forment des moteurs de l'action collective.
- 40 Dans un contexte affirmé de transition de l'agriculture et d'une attention croissante portée aux territoires, les légumineuses apparaissent comme des productions singulières, faisant un pont entre les interrogations sur la transition des productions végétales et des productions animales, à l'échelle des régions, mais aussi des exploitations. Les discours politiques et techniques sont particulièrement porteurs pour les légumineuses, qui connaissent en Occitanie un fort développement. Cette région est en effet marquée par un soutien à leur déploiement, mais aussi par la présence d'acteurs déjà engagés dans ces productions, ainsi que par l'existence de conditions pédoclimatiques propices. Ce cadre combiné au constat de leur intérêt agronomique et économique fait des légumineuses un levier de transition agroécologique.
- 41 Envisager les dynamiques collectives des filières longues autour de ces productions permet alors de souligner la diversité de coordinations collective possibles et leur contribution à une transition alimentaire dans les territoires. Le choix a alors été de confronter deux objets présents dans la région Occitanie, d'une part le projet multipartenarial FILEG, et d'autre part la filière sous label rouge et IGP haricot tarbais. Afin d'identifier ce lien entre ancrage et transition, il s'est agi de décrire ces deux organisations collectives et leur mode de coordination : un projet ouvert avec des règles collectives souples d'une part, et une filière sous label officiel régie par des cahiers des charges précis et l'adhésion de ses acteurs à un ODG d'autre part. Le suivi du projet FILEG sur deux ans, le déploiement d'une méthodologie d'observation participante, ainsi que la réalisation d'entretiens ont permis de retracer leur trajectoire et de confronter leurs enjeux malgré leur hétérogénéité.
- 42 Le portrait de ces deux collectifs conduit à envisager la question centrale des échelles d'action pertinentes pour la transition. En effet, c'est la mobilisation simultanée de plusieurs échelles qui apparaît comme une stratégie commune aux deux collectifs. L'une des caractéristiques du projet FILEG réside dans la volonté de structurer un collectif et de formaliser des coopérations à plusieurs échelles, avec des acteurs

majoritairement présents en Occitanie mais aussi avec des acteurs extérieurs. Si elle s'efforce de concilier contribution à la transition agroécologique et stratégie économique des membres, cette approche semble cependant constituer un risque pour le maintien des objectifs de durabilité énoncés au départ du projet. Pour la filière haricot tarbais (particulièrement la coopérative), la participation au projet FILEG, mais aussi la mise en place de projets avec des partenaires de l'économie locale, leur permettent de se positionner à de nouvelles échelles, hors du périmètre des labels et du cadre d'action de l'ODG. Cette stratégie est double, elle consiste d'une part à diversifier les activités de la coopérative pour assurer sa pérennité et ses débouchés locaux, et d'autre part à s'ouvrir vers un projet de plus grande échelle, bénéficiant ainsi de coordinations avec des acteurs sur tout le secteur des légumineuses. Ce positionnement est concomitant à une certaine faiblesse du collectif de la filière, qui malgré l'établissement de règles fortes et le bénéfice de labels de qualité ne semble pas suffisant pour pérenniser la dynamique de développement.

- 43 Cet article donne finalement à voir la nécessité de considérer simultanément les différentes échelles d'actions des filières et donc les temporalités, afin de mieux appréhender leur contribution aux dynamiques de transition dans les territoires. Ce résultat est conforté par la mise en évidence d'une diversité de stratégies déployées dans le même temps par chacun des différents acteurs. L'étude des filières longues est d'autant plus nécessaire que le positionnement par rapport à la transition devient un élément stratégique de beaucoup d'acteurs de ces filières, d'autant plus que le soutien des pouvoirs publics s'oriente vers ce type d'orientation du modèle agroalimentaire. La crise sanitaire inédite que nous traversons a provoqué un engouement indéniable des consommateurs pour les circuits courts de proximité. Pour autant, la gestion même de cette crise a quant à elle été d'abord assurée au travers de la mobilisation des filières longues adossées à la GMS. Bien qu'accéléérées par l'actualité, les dynamiques de transition à l'œuvre s'inscrivent dans une temporalité bien plus longue. Représentatives de l'agriculture française, les démarches organisées en filières voient ainsi leur gouvernance se recomposer, avec un renforcement des relations avec l'amont agricole et l'apparition de nouvelles parties prenantes qui, bien que territorialement ancrées, se situent hors de la sphère productive.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ADEME, 2016, Agriculture en transition, les filières en action. Retours d'expérience, *Ademe Editions*, 30 p.

AGRESTE, 2012, Un producteur sur cinq vend en circuit court, *Agreste Primeur*, n° 275, 4 p.

ALTIERI M., 1995, *Agroecology. The Science of Sustainable Agriculture*, 2<sup>nd</sup> éd., Boulder, Westview Press, 450 p.



ARRIGNON M., BOSCH C., 2017, Le plan français de transition agroécologique et ses modes de justification politique : la biodiversité au secours de la performance agricole ? in COMPAGNON D. (éd.), *Les politiques de biodiversité*, Paris, Les Presses de Science Po., Chapitre 8, p. 205-224.

ARRIGNON M., 2020, La transition agroécologique : une politique de développement durable comme les autres ? *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 20, n° 1.

BONNY S., 1997, L'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée et Farre – Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 5, p. 64-71.

CHIFFOLEAU Y., 2019, *Les circuits courts alimentaires : entre marché et innovation sociale*, Toulouse, France, ERES, Collection Sociologie économique, 176 p.

COULON J.-B., MEYNARD J.-M., 2011, Vers une agriculture à hautes performances environnementales : état des lieux des voies d'amélioration technique proposées par l'INRA, *Innovation Agronomiques*, n° 12, p. 1-15.

COUZINET L., FRAYSSIGNES J., POUZENC M., SIMMONEAUX J., 2002, La valorisation des aménités rurales comme stratégie d'acteurs : les exemples du Lot et de la filière fromagère AOC Rocamadour. *Économies et sociétés*, Série « Systèmes agroalimentaires », n° 25, p. 1465-1485.

DUBEUF B., 1996, La construction d'un produit de terroir haut de gamme : le beaufort, *Economie Rurale*, n° 232, p. 54-61.

DUBUISSON-QUELLIER S., PLESSZ M., 2013, La théorie des pratiques, quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? *Sociologie*, vol. 4, p. 451-469.

EL BILALI H., 2019, The Multi-Level Perspective in research on sustainability transitions in agriculture and food systems: a systematic review, *Agriculture*, n° 74. <https://doi.org/10.3390/agriculture9040074>

FARES M., MAGRINI M.-B., TRIBOULET P., 2012, Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. Le cas de la filière blé dur française, *Cahiers Agriculture*, n° 21, p. 34-45.

FILIPPI M., FREY O., MAUGET R., 2008, Les coopératives agricoles face à l'internationalisation et à la mondialisation des marchés, *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 310, p. 31-51.

FOURNIER S., MUCHNIK J., 2010, L'approche "Systèmes Agroalimentaires Localisés" (SYAL), un outil d'intervention pour le développement territorial ? *Colloque Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, 28 juin-1<sup>er</sup> juillet, 15 p.

FRAYSSIGNES J., 2008, Démarches de qualité et développement territorial : quels apports pour la géographie rurale ? L'exemple des AOC fromagères françaises, *Géocarrefour*, numéro spécial Géographie(s) rurale(s) en question(s), vol. 83-4, p. 295-305.

FRAYSSIGNES J., POUZENC M., OLIVEIR-SALVAGNAC V., 2021, La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs, *Développement Durable et Territoires*, vol. 12, n° 1, 20p.

GALLIANO D., GONCALVES A., TRIBOULET P., 2017, Eco-Innovations in Rural Territories: Organizational Dynamics and Resource Mobilization in Low Density Areas, *Journal of Innovation Economics & Management*, 2017/3 (n° 24), p. 35-62.

GEELS F. W., 2002, Technological transitions as a revolutionary reconfiguration processes : a multi-level perspective and a case-study, *Research Policy*, n° 31, p. 1257-1274.

GOULET F., MEYNARD J.-M., 2012, Quelle agroécologie pour quelle agriculture ? Regards croisés en France et en Argentine et place de la question environnementale, in GOULET F., MAGDA D.,

- GIRARD N., HERNANDEZ V. (éd.), *L'agroécologie en Argentine et en France ; regards croisés*, Paris, L'Harmattan, p. 225-238.
- GRIFFON M., 2017, Éléments théoriques en agroécologie : l'intensivité écologique, *Oilseeds & fats Crops and Lipids*, vol. 24, n° 3, 11 p.
- GUIBERT C., 2019, *Transition agroécologique et action collective territorialisée, entre concurrences et coopérations : le projet FILEG en région Occitanie*, Mémoire de Master 2, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, 71 p.
- GUIBERT C., FRAYSSIGNES J., POUZENC M., 2020, Ancrage territorial des filières longues pour la transition des systèmes alimentaires en Occitanie, in DUMAT C. (éd.), *Les transitions écologiques en transactions et actions*, Toulouse, Université Jean Jaurès, Actes de colloque, 267 p.
- HACHE E., 2015, Géopolitique des protéines, *Revue internationale et stratégique*, n° 97, p. 36-46.
- INAO, 2019, Evaluation de la durabilité des filières sous SIQO, *Observatoire économique des SIQO*, 8 p.
- JOLLIVET M., 2002, *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier Masson, Collection Environnement, 288p.
- LABROUCHE G., LEVY R., 2019, Pourquoi rester en « ville moyenne » ? Le cas d'entreprises agroalimentaires d'Occitanie, *Economie Rurale*, n° 368, p. 35-44.
- LAGANIER R., VILLALBA B., ZUINDEAU B., 2002, Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire, *Développement Durable et Territoires*, Dossier 1, Approches territoriales du développement durable, 19 p.
- LAMINE C., MEYNARD J.-M., PERROT N., BELLON S., 2009, Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée, *Innovations agronomiques*, n° 4, p. 483-493.
- LE PAPE Y., 1978, L'agriculture biologique, une alternative ? *Economie rurale*, n° 128, p. 29-31.
- LUBELLO P., FALQUE A., TEMRI L., 2017, *Systèmes agroalimentaires en transition*, Versailles, Editions Quae, Collection Update sciences & technologies, 184 p.
- MAGRINI M.-B., TRIBOULET P., BEDOUSSAC L., 2013, Pratiques agricoles innovantes et logistique des coopératives agricoles. Une étude ex-ante sur l'acceptabilité de cultures associées blé dur-légumineuses, *Économie rurale*, n° 338, p. 25-45.
- MANCIBO F., 2010, *Le développement durable*, Paris, Armand Colin, 320p.
- MALDERIEUX S., BUCLET N., LESCOAT P., MORAIN M., 2017, Caractériser les formes d'interaction entre filières agricoles et territoires : quelles méthodes ? *Cahiers Agricultures*, n° 26, 9 p.
- MARSDEN T., BANKS J., BRISTOW G., 2000, Food supply chain approaches, exploring their role in rural development, *Sociologica Ruralis*, vol. 40, n° 4, p. 424-438.
- MAWOISI M., NGUYEN G., CASAGRANDE M., 2017, Freins et leviers à l'insertion des légumineuses : étude comparative de trois territoires contrastés (Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire), *Innovations Agronomiques*, INRAE, n° 60, p. 91-105.
- MEYNARD J.M., MESSEAN A., CHARLIER A., CHARRIER F., FARES M., LE BAIL M., MAGRINI M.B., 2013, Freins et leviers à la diversification des cultures. Etude au niveau des exploitations agricoles et des filières. Rapport d'étude, *INRA*, 226 p.
- MUCHNIK J., REQUIER-DESJARDINS D., SAUTIER D., TOUZARD J.-M., 2007, Systèmes Agroalimentaires Localisés, *Economies et Sociétés*, n° 29, p. 1465-1484.

- MURUA J.-R., LAAJIMI A., 1995, Transition de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture durable : quelques réflexions, p. 75-86, In : ZEKRI S., LAAJIMI A. (éd.), Agriculture, durabilité et environnement. Zaragoza : CIHEAM, 1995, *Cahiers Options Méditerranéennes*, n° 9, 150 p.
- PAUS M., REVIRON S., 2010, Mesure de l'impact territorial d'initiatives agroalimentaires. Enseignement de deux cas suisses, *Économie rurale*, n° 315, p. 28-45.
- PECQUEUR B., 2001, Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et services territorialisés, *Economie rurale*, n° 261, p. 37-49.
- POUZENC M., COQUART D., PILLEBOUE J., OLIVIER V., GUIBERT M., 2007, Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risque ou opportunité pour les terroirs ? *Méditerranée*, n° 109, p. 31-40.
- RASTOIN J.-L., GHERSI G., 2010, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Paris, Editions Quae, Collection Synthèses, 584 p.
- RIEUTORT L., 2009, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *L'Information géographique*, vol. 73, p. 30-48.
- SALOMON J.-N., 1999, L'effet terroir : facteurs naturels et vin, *Travaux du Laboratoire de Géographie Physique Appliquée*, n° 17, p. 25-35.
- SCHNEIDER A., HUYGHE C. (coord.), 2015, *Les légumineuses pour des systèmes agricoles et alimentaires durables*, Versailles, Editions Quae, 474 p.
- STASSART P.-M., BARET P., GREGOIRE J.-C., HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G., VISSER M., 2012, L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables, In VAN DAM D., NIZET J., STREITH M., STASSART P.-M. *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*, Dijon, Educagri Editions, p. 25-51.
- SYLVANDER B., LAGRANGE L., MONTICELLI C., 2007, LES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE EUROPÉENS, *ECONOMIE RURALE*, N° 299, P. 07-23.
- TORRE A., 2009, Retour sur la notion de Proximité Géographique, *Géographie, économie, société*, vol. 11, p. 63-75.
- TORRE A., GALLIANO D., RAMA R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », n° 11-12, 10 p.
- VELTZ P., 1993, D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires, *Revue économique*, vol. 44, n° 4, p. 671-684.
- ZIMMERMANN J., 2005, Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial, *La Revue de l'Ires*, n° 47, p. 21-36.

## NOTES

1. <https://www.sri-occitanie.fr/actualite/creation-dune-filiere-legumineuse-en-occitanie/>
2. A titre d'exemple pour les opérateurs privés : charte *Lu Harmony* ou *Les Laitiers Responsables* (groupe coopératif SODIAAL) ; pour la grande distribution : *Les Eleveurs Vous Disent Merci* (Intermarché) ; pour les démarches portées par des collectifs : *Bleu Blanc Cœur*, *Zéro Résidu de Pesticides* (collectif Nouveaux Champs), *Vignerons Engagés*, *Culture Raisonnée Contrôlée*.
3. Solagro, 2015 : [https://solagro.org/images/imagesCK/files/publications/f12\\_diagnosticlegumineusesalim.pdf](https://solagro.org/images/imagesCK/files/publications/f12_diagnosticlegumineusesalim.pdf)

4. <https://www.agence-adocc.com/strategie-regionale-innovation/>
  5. Deux projets tuteurés de 4ème année ont été mis en œuvre en 2019 puis en 2020, portant d'une part sur la mise en place d'une filière pommes de terre 100 % locale puis sur l'évaluation du potentiel de production de fruits et légumes dans les Hautes-Pyrénées. Que soient remerciés ici l'ensemble des étudiants ayant réalisé ces deux projets.
  6. Sans en dresser une liste exhaustive : acteurs de l'accompagnement technique agricole (Terres Inovia), acteurs publics (DRAAF Occitanie) et de la recherche (INRAE), acteurs associatifs (Cisali), regroupements d'acteurs publics, parapublics et privés (agence de développement économique Ad'Occ, pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation. Pour plus d'informations : <https://www.fileg.org/>
  7. Etablissement et Service d'Aide par le Travail des Hautes-Pyrénées ; Association Départementale de Parents et d'Amis des Personnes Handicapées Mentales.
- 

## RÉSUMÉS

Dans un contexte d'affirmation du cadre de la transition agroécologique, la stratégie des filières longues pose question, puisqu'elles forment l'essentiel du paysage agroalimentaire français. La compréhension de l'articulation entre les formes d'ancrage territorial des acteurs et leur participation aux dynamiques de transition dans les territoires est essentielle. Cet article interroge le positionnement des filières longues dans un contexte de transition dans un premier temps, puis propose une mise en perspective de deux filières légumineuses – productions emblématiques de la transition agroécologique – en région Occitanie, le projet FILEG et la filière IGP label rouge haricot tarbais. Cette mise en regard conduit à confronter leur mode d'organisation et à discuter dans une troisième partie leur positionnement respectif. Ainsi, il apparaît que les acteurs des filières longues déploient des stratégies à diverses échelles pour répondre à des objectifs de développement, mais aussi pour tirer bénéfice à la fois d'avantages locaux et de coopérations larges.

In a context marked by the affirmation of the framework of agroecological transition, agrochains strategy is a source of concern, as they are the major part of French agribusiness environment. The understanding of the link between the territorial anchorage of stakeholders and their contribution to transition dynamics in the territories is essential. First, this paper examines agrochain's positioning in a context of transition, then offers a perspective on two pulses chains – emblematic crops agroecological transition – in Occitanie region, the FILEG project and the PGI red label haricot tarbais. This view leads to confront their modes of organisation and to debate in a third part about their respective positioning. Thus, it seems that actors of long agrochains implement strategies at various scales to reach development objectives, but also to benefit from local advantages and large cooperations.

## INDEX

**Mots-clés** : filière longue, système agroalimentaire, transition, légumineuses, ancrage territorial  
**Keywords** : long chain, agrofood system, transition, pulses, territorial anchorage

## AUTEURS

### **CÉCILE GUIBERT**

Doctorante en Géographie à l'INP Ecole d'Ingénieurs de Purpan / LISST-Dynamiques Rurales, Université de Toulouse, UMR 5193, CNRS, UT2J, EHESS, ENSFEA, INUC, INP-PURPAN, Toulouse, France, cecile.guibert@purpan.fr

### **JULIEN FRAYSSIGNES**

Enseignant-chercheur en Géographie à l'INP Ecole d'Ingénieurs de Purpan / LISST-Dynamiques Rurales, Université de Toulouse, UMR 5193, CNRS, UT2J, EHESS, ENSFEA, INUC, INP-PURPAN, Toulouse, France, julien.frayssignes@purpan.fr

### **MICHAËL POUZENC**

Professeur des Universités en Géographie à l'Université Toulouse – Jean Jaurès / LISST-Dynamiques Rurales, Université de Toulouse, UMR 5193, CNRS, UT2J, EHESS, ENSFEA, INUC, Toulouse, France, michael.pouzenc@univ-tlse2.fr